

Représentation des femmes dans les conseils d'administration :

Deux nouvelles études de la Chaire en Gouvernance d'Entreprise, en partenariat avec l'AFECA, chamboulent les idées reçues

Dijon, janvier 2014. *Après l'étude de la représentation et du profil des femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées des compartiments A et B (plus de 150 millions d'euros de capitalisation), disponible sur <http://www.observatoire-parite.eu>, la Chaire en Gouvernance d'Entreprise du Groupe ESC Dijon-Bourgogne, en partenariat avec l'AFECA (Association des Femmes Experts-Comptables Administrateurs) et le Conseil Régional de Bourgogne, publie deux nouvelles études : une sur les sociétés cotées du compartiment C ; et une autre sur la représentation des femmes administrateurs dans les comités spécialisés au sein des entreprises cotées françaises des compartiments A et B. Avec des résultats qui vont parfois à l'encontre des idées reçues.*

Le seuil légal atteint mais des profils différents dans les petites capitalisations

Le seuil de 20% de femmes dans les conseils d'administration requis par la loi Copé Zimmermann à horizon 2014 est presque atteint au 31/12/2012 dans le compartiment C : La part des femmes dans les conseils d'administration du compartiment C atteint 19,7% fin 2012, contre 23,3% pour le compartiment A et 17,5% pour le B. Les entreprises de plus petite capitalisation devraient donc atteindre sans problème le premier seuil de 20% imposé par la loi Copé Zimmermann pour 2014. Cependant, 17,2% des entreprises du compartiment C n'ont encore aucune femme dans leur conseil.

Mais les profils sont très différents de ceux de leurs homologues des compartiments A et B.

Plus d'une femme administrateur sur trois (35,4%) a un lien familial avec l'un des dirigeants ou l'un des actionnaires. En termes de profils, les femmes administrateurs du compartiment C sont :

- Moins internationales que dans les compartiments A et B (8,4% contre 20,9%),
- Moins indépendantes (27,6% contre 54%),
- Leur formation est moins élitiste,
- Leur expérience est différente également de celle des femmes administrateurs des compartiments A et B :
 - 38,5% ont une expérience de dirigeant (contre 59%),
 - L'expérience ministérielle est rare : 2,8% contre 23,3% dans le compartiment A
 - 1 femme sur 4 a une expérience professionnelle à l'international contre 1 femme sur 2 dans les compartiments A et B
 - Elles ont plus rarement un autre mandat : 60,6% contre 78,3%.

5,9% des femmes administrateurs du compartiment C sont présidentes du conseil d'administration. Elles sont assez bien représentées dans les comités d'audit : 16,5% (hommes : 20,3%). En revanche les hommes sont beaucoup plus présents dans les comités de stratégie (7,8% contre 4,3%) et dans les comités de nominations/rémunérations (15% contre 8,1%).

Dans les comités spécialisés à hauteur de leur représentation dans les conseils d'administration

Cette autre étude vient infirmer l'idée reçue de la sous-représentativité des femmes administrateurs dans les comités spécialisés :

- ✓ **Les femmes administrateurs sont bien représentées dans les comités d'audit et les comités d'éthique du compartiment A**, les plus grosses capitalisations : 22,8% de femmes parmi les membres des comités d'audit (face à 22,3% de femmes dans les conseils d'administration).
- ✓ **Elles sont bien représentées dans les comités des nominations (19,3% des membres) et dans les comités des rémunérations (17,1% des membres) dans le compartiment B**, où les femmes représentent 17,5% des administrateurs.
- ✓ **En revanche, elles sont effectivement moins bien représentées dans les comités stratégiques dans les deux compartiments : respectivement 17,9% et 11,3% des membres de ces comités.**

Téléchargez les études : <http://www.observatoire-parité.eu>

Contact Presse :

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

Julien Hannoun, Chargé des Relations Presse – Tél. +33 (0)3 80 72 58 76 – **Mobile +33 (0)6 19 11 23 13**

E-mail : julien.hannoun@escdijon.eu

www.escdijon.eu